Conseil de Paris – Séance des 7 et 8 février 2011

SG 2011-015 – Aménagement des berges de la Seine Intervention de Rachida DATI

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Maire,

Nous pourrions nous arrêter à l'intervention brillante et complète de notre collègue Edith CUIGNACHE-GALLOIS. Nous avons déjà évoqué dans quelles conditions vous avez lancé ce projet de fermeture des voies sur berge, au cours d'une conférence de presse le 14 avril 2010, sans concertation préalable, sans y avoir associé les élus, les maires d'arrondissement, et encore moins les Parisiens.

Vos déclarations ont provoqué la surprise et l'émoi des Parisiens et des Franciliens.

C'est pourquoi j'ai organisé le 31 mai dernier une réunion publique, à laquelle aucun élu de la mairie de Paris n'a pas souhaité venir. Ce sont donc les responsables techniques de l'APUR et de de la Ville qui ont dû faire face à l'hostilité des habitants, et particulièrement des personnes qui travaillent.

Il vous aura fallu 6 mois pour organiser la concertation à laquelle vous ne pouviez plus échapper dans ces conditions.

Il ressort du bilan de votre concertation que votre projet ne passionne pas. Qu'on en juge : les 2113 avis anonymes recueillis par vos services sont **moins de 0,1 % de la population parisienne**. Je ne reviens pas sur le contenu et les questions posées dans le cadre de ce sondage si bien décrit par Edith CUIGNACHE-GALLOIS avec réalisme et aussi avec poésie.

La consultation nominative que j'ai organisée, sous contrôle d'huissier, donne en revanche des résultats sans appel. Près de 6000 votants ont répondu à plus de 90 % contre ce projet.

Comme vous pouvez le constater, nous avons mobilisé près de trois fois plus, Monsieur le Maire, avec des avis nominatifs, fiables, dépouillés sous contrôle d'huissier, sans recours à un cabinet de communication ou autre institut de sondage.

Il faut bien avouer que l'opposition à la fermeture des voies sur berges transcende les clivages partisans, même parmi vos amis, y compris sur les bancs de cette assemblée.

Les personnes publiques les plus concernées ne vous ont pas non plus donné leur aval. Ni le Préfet de Police, qui est responsable de la fluidité des déplacements et de la sécurité des Parisiens, ni la RATP, qui refuse la suppression des couloirs de bus, ni les pouvoirs économiques, ni même plusieurs collectivités territoriales ne vous ont donné leur blanc seing.

C'est cependant sur le fond que demeurent les problèmes les plus lourds.

En concevant un projet uniquement tourné vers les loisirs et les activités ludiques, vous avez oublié ceux qui travaillent et le rôle stratégique que les berges ont toujours joué dans l'Histoire de Paris, pour le transport et la logistique.

Ce rôle est pourtant appelé à se renforcer, avec la montée des préoccupations environnementales, et les engagements du Grenelle. C'est d'ailleurs le sens du courrier que Dominique BUSSEREAU vous a adressé, en vous rappelant que les berges sont destinées en priorité au transport fluvial, au transport de passagers et à la logistique urbaine.

L'Ile de France est la région la plus embouteillée d'Europe. Cette fermeture brutale nuira gravement à notre productivité et à notre attractivité économique. Qu'allons-nous faire des près de 4000 véhicules par heure qui circulent aujourd'hui sur ces voies sur berges et qui viendront aggraver les embouteillages et empêcher même l'accès des services de secours, SAMU et pompiers ? Londres, qui devance toujours Paris dans les classements, a réussi la reconquête des berges de la Tamise avec des projets centrés sur la volonté d'accroître son attractivité économique, facilités grâce au vaste périmètre du Grand Londres, plus de 1200 km² alors que Paris ne représente que 105 km².

Vos propositions en matière de transports de substitution relèvent de l'utopie pour ne pas dire de la plaisanterie. Qui va croire que la ligne 1, qui est déjà la plus chargée du réseau, pourra servir d'exutoire ? Ne parlons pas des bus, dont la moitié des lignes parisiennes sera ralentie par votre projet selon la RATP. Qui paiera d'ailleurs pour les heures perdues par les transports collectifs ? Rappelons l'échec de Voguéo, que vous proposez comme une idée nouvelle, pour ne pas dire une solution.

Vous n'êtes pas sûr vous-même de votre projet, puisque vous l'avez revu, en réaménageant le quai Anatole France, au risque de confisquer le couloir de bus, et de supprimer l'espace cyclable, à nouveau sans consultation.

En vérité, les reports de circulation se feront dans les rues de Paris et sur le périphérique. Ce sont donc les conditions de vie des Parisiens que vous sacrifiez, au profit de quelques loisirs éphémères.

Il faudra également surveiller les quais bas, propices aux trafics douteux, sans parler de la crue centenale qui se chargera d'emporter tous ces aménagements. Que ferons-nous et que deviendront les barges et autres jardins flottants en cas de crue ?

Monsieur le Maire, un tel projet ne doit pas s'ajouter aux autres échecs et autres gouffres financiers, qu'il s'agisse des Docks de Seine, du 104, du stade Jean Bouin, des Halles, etc. Paris a déjà été assez massacré architecturalement et fiscalement.

Pour développer les activités artistiques et culturelles, je préfère améliorer l'accueil dans le conservatoire du 18°, qui refuse 300 élèves chaque année. Je préfèrerais que ces 40 millions d'euros soient utilisés pour construire 10 crèches de 66 berceaux, afin d'aider à répondre aux 15 000 enfants sur liste d'attente.

Nous ne sommes pas sectaires. Nous sommes parfaitement disposés à nous investir dans un projet utile d'aménagement des berges, mais à la bonne échelle, celle du Grand Paris, avec le conseil et la vision prospective des professionnels de l'**Atelier International du Grand Paris**.